**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION AMENDEMENTS AU BUDGET 2022 OCEAN WATERWAY CO-OP INC. TENUE AU SIÈGE SOCIAL, SAMEDI, LE 9 AVRI, 2022, À 09H30**

ORDRE DU JOUR :

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

**2. APPEL DES PRÉSENCES**

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL :**

**3.1 ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 19 MARS 2022**

**3.2 RÉUNION DU 30 MARS 2022**

**4. CORRESPONDANCE**

**5. RAPPORTS DES DIRECTEURS**

**6.SITUATION FINANCIÈRE À CE JOUR**

**7. ADOPTION DU BUDGET AMENDÉ POUR 2022**

**8. AFFAIRES COURANTES**

**8.1 FERMETURE DU CONTRAT D’ACQUISITION DU TERRAIN**

**9. AFFAIRES NOUVELLES**

**9.1 ACCEPTATION DES NOUVEAUX RÉSIDENTS**

**9.2 AMENDEMENTS À LA LISTE DES SIGNATAIRES POUR PIÈCES BANCAIRES**

**8. LEVÉE DE LA RÉUNION**

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Jacques Letendre, président ouvre la réunion à 09h.33

**2. APPEL DES PRÉSENCES**

Le quorum est constaté en présence des administrateurs suivants :

- Jacques Letendre, Président;

- Patrick Van Winden, Vice-président;

- Richard St-Onge, Trésorier;

-René Daigle, Secrétaire;

- Michel Toupin, Assistant-secrétaire; assistant-trésorier;

- Henri Tourangeau, Directeur;

- Réjean Roy, Directeur.

M. le Président, en tant que secrétaire, j’aimerais informer le Conseil d’Administration, que Messsieurs Michel Toupin et Patrick Van Winden ont satisfait aux exigences du Chapitre 719 et qu’ils sont dûment qualifiés pour agir en tant que directeurs sur le Conseil d’Administration.

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

**3.1 ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 19 MARS 2022**

**Proposé par Henri Tourangeau et secondé par Réjean Roy, que le procès-verbal du 19 mars 2022 soit accepté. Accepté à majorité.** Les directeurs Michel Toupin et Patrick Van Winden s’abstiennent car ils n’étaient présents.

**3.2 RÉUNION DU 30 MARS 2022**

**Proposé par Patrick Van Winden et secondé par Richard St-Onge, que le procès-verbal du 30 mars soit accepté. Accepté à l’unanimité.**

**4. CORRESPONDANCE**

En date du 20 mars 2022, nous avons reçu une lettre signée par Mmes Marnie Rector et Ann Bailey. Elles nous exposent la programmation estivale de leurs activités et nous demandent l’utilisation des équipements nécessaires sur place.

M. le Président les contactera et leur enverra une lettre d’approbation, à cet effet.

**5. RAPPORTS DES OFFICIERS-DIRECTEURS**

**- Henri Tourangeau:**  Activités habituelles

-**René Daigle**: Trois (3) candidats désirant s’établir dans notre Parc ont eu une entrevue en présence de 3 directeurs (Jacques ou Réjean ou Richard) et moi-même. Pour l’acceptation de ces candidats 4 directeurs ont apposé leur signature. Ces demandes seront traitées au point 9.1

- **Réjean Roy :** En collaboration avec Patrick Van Winden, mise en place des nouveaux équipements et maintenance générale de ceux-ci. Système de lumières installées sur la voiturette de golf dédiée à la Sécurité.

-**Richard St-Onge:** Il répond à une question demeurée en suspens à l’Assemblée annuelle du 19 mars dernier. Il y a mise en place des dépôts volontaires et paiements directs. Il y aura également des virements bancaires dans nos différents comptes suite à l’achat du terrain.

**-Jacques Letendre**: Il assure la planification et la mise en place de tout le personnel nécessaire au bon fonctionnement du Parc. Il y aura possibilité de s’y référer en tout temps.

**6.SITUATION FINANCIÈRE À CE JOUR**

Il y a distribution du Budget amendé, l’autre ayant été présenté en décembre 2021 pour l’année 2022.

**7. ADOPTION DU BUDGET AMENDÉ POUR 2022**

Nous avions un délai légal de 15 jours à respecter pour la présentation de ce budget amendé le 25 mars 2022

**Par conséquent, il est proposé par Richard St-Onge d’approuver le Budget amendé par tous les directeurs le 25 mars 2022, secondé par Michel Toupin. Adopté à l’unanimité.**

**8. AFFAIRES COURANTES**

**8.1 FERMETURE DU CONTRAT D’ACQUISITION DU TERRAIN**

Les démarches s’effectuent lentement, toutes les étapes se devant d’être franchies : Entente

Vente-Achat devant conduire à la signature finale en juin, taux d’intérêts à 4.25% , assurance du Titre par la compagnie Old Republic, vérification des installations du Parc par les professionnels indépendants selon les standards de la compagnie prêteuse Genworth, tel que l’arpentage, examen des titres, assurances et évaluation.

**Il est donc proposé par Patrick Van Winden et secondé par\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ :**

Que le conseil d'administration approuve par la présente Genworth Life Insurance Company,("Prêteur"), un prêt à la Co-op Ocean Waterway d'un montant principal de 6 750 000,00 $ ("Prêt"), au taux de 4,25%, dans le but de satisfaire à l'obligation de la dette du bail foncier et autorise le président de la Co-op, Jacques Letendre, de signer tous les documents et instruments pour effectuer le prêt au nom de la Société, y compris un billet et une hypothèque, et conformément à ce formulaire-cadre de bail de propriété, aux statuts constitutifs et aux règlements, et tous modifications y afférentes et chapitre 719, Statuts de la Floride.

**Adopté à l’unanimité.**

**9. AFFAIRES NOUVELLES**

**9.1 ACCEPTATION DES NOUVEAUX RÉSIDENTS**

Depuis notre dernière réunion, nous avons reçu quelques applications de personnes désireuses de s’établir dans notre Parc.

De par nos Règlements, toute personne qui désire résider dans notre Parc fait l’objet d’une entrevue afin de s’assurer qu’elle rencontre les critères recherchés et qu’elle s’engage à respecter ses obligations.

La liste qui suit correspond à ceux et celles que nous avons officieusement acceptés depuis notre dernière rencontre :

**Proposé par René Daigle et secondé par Réjean Roy qu’on accepte :**

**-M. Patrick et Mme. Nathalie Murphy \*162**

**-M. Guy et Mme. Mariette Gobeil Bergeron \*264**

**-M. Michael et Mme. Margaret Meede , préautorisés**

**- M. Edward Sprague et M. Lawrence Nielon, préautorisés**

**Adopté à l’unanimité.**

**9.2 AMENDEMENT À LA LISTE DES SIGNATAIRES POUR PIÈCES BANCAIRES**

Attendu qu’il y a eu élection le 19 mars dernier

Attendu que nos règlements demandent la signature d’au moins 2 personnes autorisées par le Conseil,

**Il est donc proposé par Patrick Van Winden que Ms. Jacques Letendre, Richard St-Onge, Michel Toupin et Mme Carol Durand soient autorisées pour la signature de toutes pièces bancaires, secondé par Réjean Roy. Adopté à l’unanimité.**

**10. LEVÉE DE LA RÉUNION**

**Proposé par Henri Tourangeau et secondé par Réjean Roy que la réunion soit levée à 11h. Accepté à l’unanimité.**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**René Daigle, secrétaire**